



Le 5 juin 2023

## Communiqué de presse

### **Les syndicats quittent la séance du Comité Consultatif Ministériel des Maîtres de l'Enseignement Privé (CCMMEP)**

L'ensemble des élus des organisations syndicales au CCMMEP – Fep-CFDT, Snec-CFTC, SPELC et CGT-EP, ont décidé de quitter la séance vendredi 2 juin, lors de l'examen des textes du Pacte que le ministère souhaite imposer aux enseignants.

Nos organisations syndicales refusent la logique du pacte qui reprend l'idée de « travailler plus pour gagner plus », dégrade les conditions d'exercice de nos métiers, accentue les inégalités entre les femmes et les hommes, entre les enseignant·e·s du premier et du second degré. Elles dénoncent aussi la mise en concurrence des collègues, et, en l'absence d'instance de concertation dans les établissements, elles mettent en garde contre une mise en œuvre propice à des dérives dans l'enseignement privé.

Nos organisations syndicales s'opposent à un alourdissement de la charge de travail déjà conséquente des personnels alors que nombre d'entre eux sont épuisés.

Nos organisations réclament le basculement de l'enveloppe du pacte dans celle prévue pour le socle afin de permettre une véritable revalorisation des salaires sans contrepartie.

Elles revendiquent, dans ce contexte de forte inflation, des mesures d'urgence pour maintenir le pouvoir d'achat des collègues, comme l'augmentation du point d'indice.

L'administration a annoncé reprogrammer un CCMMEP sous quinzaine.